

PÊCHE | Coopération bilatérale

Acquisition d'un nouveau navire par le GM

À partir du 1er février, le ministère de l'Économie bleue se dote d'un nouveau navire à usage multiple, l'*Investigator II*. La construction de cette nouvelle unité a nécessité des investissements de Rs 57 millions. La construction du navire s'insère dans le cadre de la coopération dans le secteur de la pêche entre les gouvernements mauricien et australien avec le contrat exécuté par la société australienne, Stebercraft Pty Ltd. L'Australie accordera Rs 20 millions sous l'Australian Food Aid Programme pour l'achat du navire.

L'opération de l'*Investigator II* sera confiée à la "Fisheries Division" du ministère de l'Économie bleue, des Ressources marines, de

la Pêche et de la Marine. De plus, cette unité sera utilisée par l'Institut océanographique de Maurice, la Mauritius Maritime Training Academy et d'autres institutions gouvernementales pour des activités telles que la formation et la recherche.

Le ministère de l'Économie bleue, des Ressources marines, de la Pêche et de la Marine, a signé un protocole d'accord avec l'Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth, portant essentiellement sur les points suivants : encourager les activités de recherche conjointes (économie bleue, compréhension des écosystèmes marins, pêche et aquaculture marines, énergies re-

nouvelables des océans, télédétection et carbone bleu) ; encourager l'échange d'informations et de matériel ; promouvoir les initiatives de collaboration, les échanges techniques et le réseau par le biais des récifs coralliens nationaux ; et identifier d'autres domaines d'intérêt et de collaboration possibles.

Culture de concombres de mer

Par ailleurs, le ministère de tutelle, en collaboration avec le Fonds d'aide alimentaire australien, entreprendra un projet de culture de concombres de mer, cela en raison de la diminution de stocks de ce produit dans notre écosystème ma-

rin. Le professeur Paul Southgate de l'Université Sunshine Coast en Australie était à Maurice du 16 au 22 juin 2019 pour entreprendre une étude de portée sur le projet de concombres de mer.

Économie bleue

Maurice tient à explorer une autre possibilité de coopération avec l'Australie dans le secteur de l'économie bleue. Les domaines ciblés sont : la réorganisation de l'Albion Fisheries Centre, le partage d'expertise et le renforcement des capacités en matière de gestion et de conservation des zones marines protégées, de gestion des efflorescences algales marines, de dépistage des poissons marins toxiques

et d'enquête sur les cas de mortalité des poissons et de mise au point de nouvelles méthodes d'analyse pour l'évaluation des risques marins.

Les autres secteurs de coopération comprennent la formation et le renforcement des capacités en matière d'identification des poissons par les techniques d'ADN ; l'évaluation des stocks de poissons ; le logiciel de traitement des statistiques de captures artisanales ; et le détachement d'un expert d'un institut de recherche en Australie pour mener des recherches, des enquêtes et des évaluations en collaboration sur les stocks de poissons dans les eaux de Maurice pendant au moins deux ans.